

**BROCHURE FORMATION**  
**ODONTOLOGIE CHIRURGICALE**  
**2019 - 2020**



UNIVERSITÉ INTERNATIONALE

ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ

جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة

# SOMMAIRE

<b>INTITULE DE LA FORMATION</b> .....	<b>3</b>
<b>MODALITES D'ACCES</b> .....	<b>3</b>
LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ.....	3
LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT .....	3
CONDITIONS D'ACCES.....	3
<b>DUREE DE LA FORMATION</b> .....	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b> .....	<b>3</b>
OBJECTIFS DE COLLABORATION.....	4
OBJECTIFS DE COMMUNICATION .....	4
OBJECTIFS D'ERUDITION .....	4
OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE .....	4
<b>CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR</b> .....	<b>5</b>
CONNAISSANCES MEDICALES.....	5
COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES .....	6
PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION.....	6
RELATIONS EXTERIEURES-PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT.....	6
COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES.....	7
RESPECTER LE CADRE ETHIQUE.....	7
COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE.....	7
PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES.....	8
<b>ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>8</b>
ENSEIGNEMENT THEORIQUE .....	8
LA PHASE SOCLE.....	8
LA PHASE INTERMEDIAIRE.....	8
LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE.....	8
ENSEIGNEMENT PRATIQUE.....	9
L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE.....	9
L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE.....	9
TERRAIN DE STAGE.....	9
ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE.....	10
<b>ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION</b> .....	<b>11</b>
<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b> .....	<b>12</b>
PROGRAMME TRONC COMMUN .....	12
PROGRAMME 1ERE ANNEE .....	13

PROGRAMME 2EME ANNEE .....	14
PROGRAMME 3EME & 4EME ANNEE .....	15
<b>SYSTEME D'EVALUATION .....</b>	<b>16</b>
<b>FRAIS DE SCOLARITE .....</b>	<b>17</b>
<b>MODALITES D'INSCRIPTION .....</b>	<b>17</b>
CONDITIONS D'ACCES .....	17
DOSSIER DU CANDIDAT .....	17
MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT .....	18
RESULTAT DU CONCOURS .....	18
<b>CONTACT .....</b>	<b>18</b>

## INTITULE DE LA FORMATION

Suite aux dispositions du Décret n° 2-92-182 du 22 kaada 1413 (14 mai 1993) fixant le régime des études et des examens en vue de l'obtention du diplôme de spécialité médicale et odontologique. L'UIASS propose la présente formation pour l'obtention du diplôme de spécialité Odontologie : Option Odontologie Chirurgicale.

## MODALITES D'ACCES

### LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ

Les étudiants ayant réussi leur quatrième année ou cinquième année et ayant validé tous les stages peuvent passer le concours d'internat hospitalier. Les internes en médecine dentaire valident 2 années d'internat à l'HUICZ soit 4 semestres : 6 mois prothèse adjointe/ Prothèse conjointe/ 6 mois Odontologie conservatrice, 6 mois Parodontologie/ Pathologie 6 mois Orthopédie dentofaciale/ Pédodontie) à l'issue desquelles ils sont nommés résidents sur titre. Ils ont la priorité dans le choix de la spécialité selon l'ordre de mérite au concours d'internat. Toutefois, les internes sont tenus de soutenir leur thèse de doctorat au plus tard durant la première année du résidanat.

### LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT

Les médecins dentistes diplômés peuvent accéder directement au résidanat par voie de concours. Ils doivent alors justifier d'une année de stage effective après la diplomation. Le choix de la spécialité ainsi que le nombre de postes ouverts sont définis par les besoins exprimés par les services hospitaliers et la direction compétente.

### -> CONDITIONS D'ACCES

La candidature au résidanat se limite aux postes fixés par la Faculté Dentaire Abulcasis et validés

par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en dentaire.

## DUREE DE LA FORMATION

La durée des études pour l'obtention du diplôme de spécialité odontologique est de 4 années à temps plein, c'est le cas pour toutes les spécialités odontologiques.

-> À la fin du résidanat un examen de fin de spécialité donne accès au diplôme de spécialité.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le résident est un praticien hospitalo-universitaire en formation, il est appelé à effectuer des activités de conseil et d'orientation, de prévention et de dépistage ainsi que des soins bucco-dentaires spécialisés selon le programme préétabli.

L'encadrement du résident est sous la responsabilité du directeur du diplôme au sein du service de ladite discipline. Sa formation clinique est acquise principalement dans le cadre de ses fonctions hospitalières. Cependant un programme en sciences fondamentales, en sciences cliniques et en travaux précliniques, est proposé dans un volume horaire spécifié par chaque discipline.

Ce cursus clinique, préclinique et théorique prépare le résident à répondre aux différentes situations cliniques, à maîtriser le diagnostic, analyser les examens complémentaires, gérer les urgences, dispenser des soins secondaires et tertiaires, il a aussi l'obligation de suivre la stabilité des thérapeutiques.

Par ailleurs, il est aussi tenu de développer des compétences pédagogiques afin de participer à l'encadrement des séances de travaux pratiques, assister à des sessions d'enseignements universitaires ou postuniversitaires.

Il est appelé à répondre aux missions de soins communautaires dans la cadre de la médecine sociale et solidaire au profit de la population démunie.

### -> OBJECTIFS DE COLLABORATION

Dès le début de leur formation, les résidents sont amenés à collaborer d'abord et avant tout avec les responsables du service d'accueil et avec leurs propres collègues, mais aussi avec les différentes équipes impliquées dans la structure.

Dans cette phase, la capacité de collaboration est évaluée par les responsables des différent stage de formation.

### -> OBJECTIFS DE COMMUNICATION

Ayant un contact avec le patient, sa famille ainsi que le personnel médical et paramédical, les résidents auront à développer une approche de communication cohérente.

Cette compétence est essentielle pour toute discipline chirurgicale, médicale ou biologique, où l'intégrité physique ou psychique du patient sera ultimement altérée par des gestes invasifs ou non invasifs. Le lien de confiance découlant des premières rencontres est donc primordial et implique de la part des membres de l'équipe traitante incluant le résident, le déploiement d'une stratégie permettant un échange d'information adéquat, ajusté au niveau de compréhension du patient et des membres de sa famille.

### -> OBJECTIFS D'ERUDITION

L'aspect d'érudition est constamment présent tout le long de la formation du résident à travers des séances de présentation, des réunions multidisciplinaires et des différentes activités académiques. Afin de nourrir et de développer cet aspect, l'UIASS a mis en place des formations complémentaires en analyse,

méthodologie et pédagogie.

Le résident lors de ses publications et ses travaux de recherche doit se référer aux différents outils acquis lors de ces formations afin de structurer son étude. Il est certes supervisé par ses encadrants, mais il n'appartient qu'à lui en tant qu'apprenant de mettre sur pied une stratégie d'étude réaliste.

### -> OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE

Les objectifs communs à toutes les spécialités sont :

- > Poser le diagnostic et le diagnostic différentiel des pathologies buccodentaires
- > Réaliser les traitements buccodentaires et assurer leur suivi dans le temps
- > Exécuter des conduites à tenir et maîtriser les urgences dentaires et oro-faciales
- > Pratiquer avec sécurité les gestes cliniques les plus fréquents et évaluer sa pratique
- > Se prononcer sur le pronostic des traitements et Assurer la stabilité des résultats
- > Prendre en charge progressivement les pathologies complexes et compliquées
- > Effectuer des actes précis d'autres disciplines au cours des stages complémentaires
- > Développer sa formation personnelle tout au long de la vie
- > Acquérir la communication scientifique et la communication grand public
- > Réaliser des travaux scientifiques en collaboration avec Co-signature
- > Respecter l'éthique, la déontologie et la loi de l'exercice de la profession dentaire
- > Participer aux actions sociales et solidaires de prévention et de traitement dentaire
- > Les objectifs spécifiques
- > Acquérir des fondamentaux médicaux solides nécessaires à la pratique de la chirurgie orale.

-> Savoir réaliser un diagnostic synthétique d'une situation ou d'un terrain médical complexes.

-> Décider de l'indication chirurgicale et implantaire.

-> Définir une stratégie thérapeutique globale

-> Former en odontologie chirurgicale et en implantologie, des praticiens ou futurs praticiens, désireux d'intégrer l'implantologie dans leur pratique.

## CONNAISSANCES ET COMPETENCES

### A ACQUERIR

#### CONNAISSANCES MEDICALES

Pendant la première année du cursus du DNS d'odontologie chirurgicale, le résidant devra :

-> Acquérir des notions théoriques fondamentales et de spécialité.

-> Diagnostiquer et prendre en charge les pathologies courantes vues en consultation

-> Acquérir les principes de base et s'initier à la chirurgie buccale

-> Appliquer les principes d'éthique et de déontologie.

Pendant la deuxième année, le résidant devra :

-> Préparer les questions de spécialité ;

-> Prendre en charge les patients pour des actes de chirurgie.

-> Réaliser des travaux scientifiques : communications dans des congrès scientifiques, publications dans des revues à comité de lecture.

-> Valider un stage complémentaire.

Pendant la troisième année, le résidant devra :

-> Préparer les questions de spécialité ;

-> Prendre en charge les patients pour des actes de chirurgie.

-> Réaliser des travaux scientifiques : communications dans des congrès scientifiques,

publications dans des revues à comité de lecture.

-> Valider un stage complémentaire.

Pendant la quatrième année, le résidant devra :

-> Préparer les questions de spécialité ;

-> Prendre en charge les patients pour des actes de chirurgie.

-> Réaliser des travaux scientifiques : communications dans des congrès scientifiques, publications dans des revues à comité de lecture.

-> Valider un mémoire.

#### -> REALISER DES EXAMENS ET INTERPRETER DES BILANS

-> Rédiger une ordonnance

-> Prescrire et analyser des examens complémentaires

-> Prescrire et analyser les constantes biologiques

-> Prescrire et interpréter l'imagerie dentaire

-> Réaliser des injections intramusculaires et sous cutanées



## **-> DEVELOPPER LA CAPACITE D'UNE ACTIVITE DE RECHERCHE FONDAMENTALE OU CLINIQUE**

- > Développer des capacités d'analyses des résultats biomédicaux et les interpréter
- > Elaborer et rédiger un projet de recherche fondamentale ou clinique en collaboration
- > Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques de la recherche humaine
- > Collecter, analyser et synthétiser les résultats de protocoles de recherche du service hospitalier
- > Rédiger les articles scientifiques et les rapports de recherche
- > Organiser la veille réglementaire, scientifique et technologique de la discipline

## **-> ASSURER LES GESTES DE 1ERE URGENCE**

- > Savoir utiliser les techniques d'urgence, et prendre en charge les :
  - > Pulpites aiguës,
  - > Cellulite aiguës
  - > Traumatismes dentaires
  - > Hémorragies
  - > Douleurs aiguës
  - > Gestes de première intension

## **-> MAITRISER LA GESTION DES RELATIONS HUMAINES AU SEIN DE L'EQUIPE**

- > Participer à l'animation, l'encadrement, la motivation et la fédération de l'équipe
- > Participer développer les compétences et les performances des internes
- > Participer à l'encadrement des étudiants en formation initiale (clinique et TP)
- > Développer ses pratiques professionnelles

## **-> AGIR DANS LE DOMAINE DE LA SANTE PUBLIQUE**

- > Participer aux des actions d'éducation pour la santé buccodentaire (campagnes sanitaires, information et prévention)
- > Identifier et utiliser des données épidémiologiques
- > Mettre en œuvre une veille réglementaire dans le domaine de la médecine dentaire
- > S'adapter aux systèmes d'organisation des soins (réseaux de professionnels de santé, associations de patients, organisations professionnelles)
- > Gérer les situations d'urgence nécessitant la continuité des soins
- > Participer à la campagne de lutte contre les infections nosocomiales
- > Participer à la campagne de la lutte contre tabagisme

## **COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES**

Le future spécialiste sera responsable de l'organisation et du fonctionnement de son unité ou de son établissement, et par conséquent, il devra mettre en œuvre de nombreuses compétences qui sont d'ordre comportementale :

## **-> PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION**

- > Intégrer le projet d'établissement, le projet de service (définition des priorités, règles déontologiques, etc.),
- > Participer à la planification et l'organisation du travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients,
- > Assurer l'organisation de la prise en charge des patients du service (admissions et sorties),
- > Assurer la coordination des soins du service avec l'ensemble des professionnels de l'établissement ou extérieurs dans le cadre de prises

en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins,

-> Gérer les équipes et organiser les réunions de service,

-> Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les membres du service,...

### **-> RELATIONS EXTERIEURES – PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT**

-> Développer et entretenir le réseau de partenaires : réseaux de santé, filières de soins ou autres,

-> Prendre part à des actions de communication scientifique,

-> Intégrer des réseaux d'experts et de chercheurs,

-> Mettre en œuvre ou participer à des projets de recherche,

-> Représenter l'établissement dans des événements externes,...

### **COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES**

#### **-> RESPECTER LE CADRE ETHIQUE**

-> Acquisition de compétences dans la prise de décision médico-éthique en lien avec la prise en charge de personnes en bonne santé et de malades,

-> Connaissance des notions importantes de l'éthique médicale,

-> Aptitude à utiliser de façon autonome des instruments facilitant une prise de décision éthique,

-> Gestion indépendante de problèmes éthiques dans des situations typiques (information au patient avant une intervention, communication du diagnostic, dépendance, privation de liberté, décisions de fin de vie, soins palliatifs, prélèvement d'organes, respect de l'éthique et de la réglementation en matière de recherche),

-> Sécurité des patients :

- Connaissances des principes en matière de gestion de la sécurité lors de l'examen et du traitement des personnes,

- Compétences en matière de gestion des risques et des complications.

-> Ces connaissances et compétences comprennent entre autres la détection et la maîtrise de situations présentant un risque accru d'événements indésirables.

### **-> COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE**

-> Communiquer au patient ses résultats dans le respect de la déontologie,

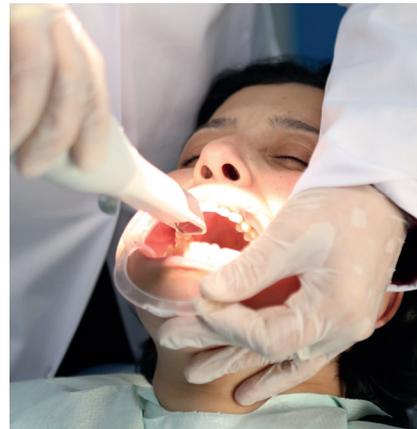
-> Conseiller et argumenter l'orientation du patient vers un autre professionnel de santé,

-> Apporter son expertise auprès d'autres professionnels de santé,

-> Développer des relations avec les professionnels de santé pour la prise en charge du patient,

-> Participer aux staffs d'étude de dossiers : argumenter des stratégies, des choix et des orientations,

-> Utiliser des techniques de gestion de conflits



## -> PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES

- > Evaluer et identifier les besoins en formation,
- > Définir les objectifs d'une formation théorique et pratique,
- > Concevoir, proposer et gérer un programme de formation,
- > Mettre en œuvre les moyens pour assurer cette formation,
- > Connaître les techniques d'évaluation de l'acquisition des connaissances et des savoir-faire,
- > Développer les qualités pédagogiques,
- > Participer à l'encadrement des travaux, des mémoires de stage et des thèses...

## ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ENSEIGNEMENT THEORIQUE

L'enseignement théorique du résident de l'UIASS, est réalisé sous forme de cours et d'étude de cas et porte sur l'ensemble des modules du programme de la spécialité. Les méthodes pédagogiques sont en premier lieu fondées sur l'interactivité, la présentation et la discussion de cas en situation. Elles sont parfois plus explicitement orientées vers la résolution de problèmes.

Les leviers phares que comporte notre approche est la re-modélisation de la formation théorique du résident sous la forme d'un parcours composé de trois phases :

### -> LA PHASE SOCLE

La phase socle a pour vocation l'enseignement de la spécialité retenue par le résident et l'acquisition de compétences plus générales. Elle comprend néanmoins la réalisation d'au moins un stage de 6 mois dans la spécialité, ainsi que d'autres stages dans la discipline choisie

(les spécialités seront regroupées dans trois disciplines générales différentes : chirurgicale, médicale et biologie médicale).

La phase socle vise quatre objectifs :

- > Engager le résident dans la spécialité objet de sa formation
- > Renforcer les compétences du résident avec des stages directement en lien avec sa spécialité
- > Enrichir le profil du résident par des formations hors-stages
- > Enseigner au résident des compétences plus générales.

La phase socle est l'étape lors de laquelle les résidents présentant des difficultés ou des inaptitudes peuvent arrêter leur formation ou se faire proposer des solutions de réorientation.

Les résidents seront évalués par une équipe pédagogique et un coordinateur à la fin de cette phase.

### -> LA PHASE INTERMEDIAIRE

Cette phase comporte toujours un enseignement de la spécialité et des stages d'une durée d'au moins 6 mois. Ces stages sont définis par le programme de formation de l'UIASS. Pendant cette phase, le résident est tenu de préparer des travaux scientifiques qui seront soutenus publiquement sous forme de publications écrites ou orales ou encore de thèses d'exercices.

### -> LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE

Cette phase d'une durée variable permettra au résident d'exercer de façon dérogatoire en tant que responsable, ses fonctions dans un cadre sécurisé et reconnu. Elle comporte des stages de niveau 3 qui peuvent durer jusqu'à 1 an

et proposera des « formations professionnalisantes » (gestion des risques, vigilance, formation d'hyper spécialité,...).

Les précédentes phases seront soldées par des évaluations conformément aux dispositions préétablies.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Le programme des enseignements généraux et spécifiques ainsi que la durée et la nature de la formation pratique (succession de stages de plusieurs mois) varient selon les spécialités. Les semestres dédiés à la formation pratique doivent être effectués dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisés de la discipline choisie.

La majeure partie de la formation clinique des résidents de l'UIASS se fait à l'Hôpital Universitaire International Cheikh Zaid Rabat, hôpital universitaire des Facultés de Médecine et de Pharmacie Abulcasis, et dans des hôpitaux de la fondation affiliés. Les résidents sont appelés à parfaire leur spécialisation ou à passer la dernière année du résidanat dans des services hospitaliers étrangers, conventionnés avec l'UIASS.

### -> L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE

C'est l'objectif essentiel du stage qui correspond à la mise en application des connaissances. C'est là que se fait le véritable apprentissage du métier.

L'encadrement a une importance primordiale, le compagnonnage étant la pierre angulaire de l'enseignement. Pendant son stage, le résident participe aux activités de soins du service :

- > Suivi des patients,
- > Rédaction des observations
- > La prise en charge des urgences buccodentaires et des réaliser les conduites à tenir

- > Prescription de médicaments et suivi thérapeutique,
- > Réalisation de soin et d'actes de spécialités,
- > Encadrement des externes,
- > Gardes de spécialités...

### -> L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE

Les stages hospitaliers doivent comporter une activité d'enseignement visant à l'acquisition d'une réflexion personnelle, d'un esprit critique, d'une habitude à l'auto évaluation. Les moyens sont multiples et, dans le cadre de la formation de l'UIASS, les expériences pédagogiques de chacun dans ce domaine pourraient être échangées :

- > Les séances de bibliographie avec analyse critique d'articles,
- > Les staffs de présentation de dossier avec discussion et confrontation d'opinions,
- > L'enseignement aux externes avec évaluation de sa qualité pédagogique,
- > Les publications supervisées dans un esprit éducatif par des aînés.

A son arrivée pour un nouveau stage, lors de l'entretien avec le responsable de la formation ou son assistant, le résident sera mis au courant de ses tâches, responsabilités et objectifs de travaux théoriques ou pratiques ainsi que des moyens mis à sa disposition.

### -> TERRAIN DE STAGE

La formation pratique des résidents s'effectue sur des terrains de stage dénommés respectivement lieux de stages ou auprès de praticiens «maîtres de stage » de l'UIASS.

Pour accueillir les résidents, ces lieux de stage et ces praticiens doivent être agréés, d'une part, au titre d'une ou plusieurs des disciplines, d'autre part, au titre d'une ou plusieurs des spécialités.

Les fonctions extrahospitalières sont exercées soit auprès de praticiens agréés-maîtres de stage des universités, soit dans les lieux de stages agréés des organismes extrahospitaliers, des laboratoires de recherche, des centres de santé ou des structures de soins alternatives à l'hospitalisation, liés par convention à l'UIASS.

Le résident est placé sous l'autorité du responsable du lieu de stage agréé dans lequel il est affecté ou du praticien agréé-maître de stage des universités.

### -> ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE

-> Stages cliniques hospitaliers

- Stages cliniques dans les services hospitaliers de la spécialité

- Stages cliniques dans les unités

- Stages cliniques dans les unités d'accueil-urgences

- Stages cliniques d'enseignements complémentaires dans les services d'odontologie

-> Stage de participation à des actions de prévention et d'intérêt général ou de santé publique

- Participation à des campagnes de prévention et d'éducation sanitaire

- Stages de prévention et de soin dans le cadre des actions sociales et solidaires

- Stage d'initiation à la vie professionnelle



## ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

A l'UIASS, la préparation du diplôme de spécialité comprend une formation théorique et pratique organisée par la Division de la Formation de Résidanat et Internat UIASS « DFRI-UIASS », et assurée par les Enseignants Chercheurs, sous le contrôle du Directeur du Diplôme de Spécialité et sous la responsabilité du Chef de L'établissement. Les cours théoriques sont programmés dans des salles universitaires dédiées, alors que les stages ont lieu au sein du service de la même discipline et /ou des disciplines complémentaires. Les résidents sont chargés d'activités, de soins et de prévention, d'encadrement des internes et des étudiants et participent aux travaux de recherche.

SEMESTRE	VH	TYPE	MODULE	VH
SEMESTRE 0 TRONC COMMUN	620 H	Formation complémentaire	CU Urgence Dentaire	100 H
			CU Méthodologie de recherche	40 H
			CU Pédagogie médicale	40 H
		Formation théorique	Cours théorique 1	40 H
			Cours théorique 2	40 H
			Cours théorique 3	40 H
			Cours théorique 4	40 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
		Formation pratique	Stage Clinique 1	60 H
			Stage Clinique 2	60 H
			Stage Clinique 3	60 H
			Stage Clinique 4	60 H
SEMESTRE 1 SEMESTRE 2 SEMESTRE 3 SEMESTRE 4	900 H	Formation théorique	Cours théorique	120 H
		Formation pratique	Stage Clinique	740 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
SEMESTRE 5 SEMESTRE 6 SEMESTRE 7 SEMESTRE 8	900 H	Formation pratique	Stage Clinique 1	430 H
			Stage Clinique 2	430 H
		Formation pratique	Simulation	40 H

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## PROGRAMME TRONC COMMUN

MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE
<b>VOLET THEORIQUE</b>			
COURS THEORIQUE 01	40	Cours commun	340 H
COURS THEORIQUE 02	40	Cours commun	
COURS THEORIQUE 03	40	Cours commun	
COURS THEORIQUE 04	40	Cours commun	
CU URGENCE	100	Urgence Dentaire	620 H
CU METHODOLOGIE DE RECHERCHE	40	Méthodologie de recherche	
CU PEDAGOGIE MEDICALE	40	Pédagogie médicale	
<b>VOLET CLINIQUE</b>			
STAGE CLINIQUE 01	60 H	Immersion 01	280 H
STAGE CLINIQUE 02	60 H	Immersion 02	
STAGE CLINIQUE 03	60 H	Immersion 03	
STAGE CLINIQUE 04	60 H	Immersion 04	
SIMULATION 01	40 H	Simulation 01	

# PROGRAMME 1ERE ANNEE

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE
SEMESTRE 01	<b>VOLET THEORIQUE</b>			
	COURS THEORIQUE 05	80 H	Partie 1 - Physiologie Partie 2 - Pharmacologie Partie 3 - Histologie Partie 4 - Anatomie Cervico-Faciale Partie 5 - Etats Physiologiques et Pathologiques Partie 6 - Dents Incluses Partie 7 - Accidents d'évolution des dents de sagesse Partie 8 - Cellulite Cervico-Faciale d'origine dentaire Partie 9 - Dents et Sinus Partie 10 - Adenopathies Cervico-Faciales Partie 11 - Infection focales: Pathogenie - Théorie Partie 12 - Incisions et sutures Partie 13 - Infection Apicale et Para-Apicale Partie 14 - Anomalies Dentaires	120 H
		40 H	Travaux dirigés Module théorique 05	
				900 H
	<b>VOLET PRATIQUE</b>			
	STAGE CLINIQUE 05	740 H	Services hospitaliers de la spécialité	780 H
	SIMULATION 02	40 H	Simulation 02	
SEMESTRE 02	<b>VOLET THEORIQUE</b>			
	COURS THEORIQUE 06	80 H	Partie 1 - Ostéites Partie 2 - Lésions de la muqueuse buccale Partie 3 - Tumeurs bénignes de la muqueuse buccale Partie 4 - Lésions Kystiques et tumorales des maxillaires Partie 5 - Urgences médicales Partie 6 - Urgences chirurgicales Partie 7 - Traitement des Kystes Partie 8 - Chirurgie Preprothétique Partie 9 - Traumatologie Partie 10 - A.T.M Partie 11 - Tumeurs malignes: Diagnostic - Traitement Partie 12 - Pathologies des glandes salivaires Partie 13 - Algies Partie 14 - Anesthésie générale Partie 15 - Implantologie Partie 16 - Hemopathies	120 H
		40 H	Travaux dirigés Module théorique 06	
				900 H
	<b>VOLET PRATIQUE</b>			
	STAGE CLINIQUE 06	740 H	Services hospitaliers de la spécialité	780 H
	SIMULATION 03	40 H	Simulation 03	

# PROGRAMME 2EME ANNEE

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE				
SEMESTRE 03	COURS THEORIQUE 07	80 H	Chapitre 01: Les tumeurs Bénignes Chapitre 02: Les Noevis noeuvooculaires Chapitre 03: Les Hamartomes cutanés Chapitre 04: Les mastocytoses Chapitre 05: Etats précancéreux cutanés Chapitre 06: Maladie de Bowen Chapitre 07: Maladie de Paget Chapitre 08: Carcinomes épinooculaires Chapitre 09: Carcinomes basooculaires Chapitre 10: Mélanomes Chapitre 11: Les sarcomes Chapitre 12: Maladie de Kaposi Chapitre 13: Histiocytoses Chapitre 14: Les Lymphomes cutanées Chapitre 15: Prélymphomes Chapitre 16: Syndromes paranéoplasiques Chapitre 17: Autres tumeurs cutanées Chapitre 18: Les Pseudolymphomes Chapitre 19: Les Parapsoriasis Chapitre 20: Les Phacomatoses Chapitre 21: Les Photodermatoses Chapitre 22: Le Vieillissement Cutané Chapitre 23: Les Maladies du collagène et du tissu élastique Chapitre 24: La Pathologie Vasculaire et circulatoire Chapitre 25: Insuffisance veineuse Chapitre 26: Insuffisance artérielle Chapitre 27: Ulcère de jambe Chapitre 28: Angiomes et angiodysplasies Chapitre 29: Lymphangiomes Chapitre 30: Lymphoedèmes Chapitre 31: Maladie et syndrome de Raynaud	120 H				
			40 H	Travaux dirigés Module théorique 07				
			740 H	Service d'accueil-urgences	780 H			
			40 H	Simulation 04				
			SEMESTRE 04	COURS THEORIQUE 08	80 H	Chapitre 01: Xanthomes et Xanthomatoses Chapitre 02: Amyloses Mucinoses Chapitre 03: Autres dermatoses de Surcharge Chapitre 04: Les Désordres Pigmentaires (Dyschromies hyper. et hypo.) Chapitre 05: Les Génomatoses Chapitre 06: Les Toxidermies : CAT Chapitre 07: Les Erythrodermies : CAT Chapitre 08: Les Dermatoses neutrophiliques Chapitre 09: Les Manifestations dermatologiques des endocrinopathies Chapitre 10: Les Manifestations dermatologiques des maladies métaboliques Chapitre 11: Les Dermatoses professionnelles Chapitre 12: La Pathologie Pilaire Chapitre 13: La Pathologie Unguéale Chapitre 14: La Pathologie Buccale Chapitre 15: La Pathologie Ano-génitale Chapitre 16: La pathologie sudorale et Sébacée Chapitre 17: La Pathologie de la peau noire Chapitre 18: Dermatoses exotiques et tropicales Chapitre 19: Initiation à la chirurgie plastique et esthétique	120 H	
						40 H	Travaux dirigés Module théorique 08	
						740 H	Service d'accueil-urgences	780 H
						40 H	Simulation 05	

# PROGRAMME 3EME & 4EME ANNEE

MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE
<b>3EME ANNEE</b>			
<b>SEMESTRE 05</b>			
<b>VOLET THEORIQUE</b>			900 H
<b>VOLET PRATIQUE</b>			900 H
STAGE CLINIQUE 09	430 H	Services d'odontologie	
STAGE CLINIQUE 10	430 H	Services d'odontologie	
SIMULATION 06	40 H	Simulation 06	
<b>SEMESTRE 06</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			900 H
STAGE CLINIQUE 11	430 H	Services d'odontologie	
STAGE CLINIQUE 12	430 H	Services d'odontologie	
SIMULATION 07	40 H	Simulation 07	
<b>SEMESTRE 07</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			900 H
STAGE CLINIQUE 13	430 H	Services d'odontologie	
STAGE CLINIQUE 14	430 H	Services d'odontologie	
SIMULATION 08	40 H	Simulation 08	
<b>SEMESTRE 08</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			900 H
STAGE CLINIQUE 15	430 H	Services d'odontologie	
STAGE CLINIQUE 16	430 H	Services d'odontologie	
SIMULATION 09	40 H	Simulation 09	

# SYSTEME D'EVALUATION

MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE
<b>3EME ANNEE</b>			
<b>SEMESTRE 05</b>			
<b>VOLET THEORIQUE</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			
STAGE CLINIQUE 09	430 H	Services d'odontologie	900 H
STAGE CLINIQUE 10	430 H	Services d'odontologie	900 H
SIMULATION 06	40 H	Simulation 06	
<b>SEMESTRE 06</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			
STAGE CLINIQUE 11	430 H	Services d'odontologie	900 H
STAGE CLINIQUE 12	430 H	Services d'odontologie	900 H
SIMULATION 07	40 H	Simulation 07	
<b>SEMESTRE 07</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			
STAGE CLINIQUE 13	430 H	Services d'odontologie	900 H
STAGE CLINIQUE 14	430 H	Services d'odontologie	900 H
SIMULATION 08	40 H	Simulation 08	
<b>4EME ANNEE</b>			
<b>SEMESTRE 08</b>			
<b>VOLET PRATIQUE</b>			
STAGE CLINIQUE 15	430 H	Services d'odontologie	900 H
STAGE CLINIQUE 16	430 H	Services d'odontologie	900 H
SIMULATION 09	40 H	Simulation 09	

## FRAIS DE SCOLARITE

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation.

FRAIS ASSOCIES A LA FORMATION DU RESIDANAT	MONTANT
Frais Etude de Dossier (1)	1 000,00
Frais de concours (1)	2 500,00
Frais d'Inscription (2)	5 000,00
Frais d'assurance (3)	1 000,00
Frais de scolarité (3)	120 000,00
Majoration semestrielle Scolarité (*)	5 000,00

(1) Payables lors de la phase de pré-inscription

(2) Payables lors de l'inscription finale et définitive

(3) Payables chaque année

(\*) Si le paiement des frais de scolarité s'effectue semestriellement, le montant est de : 65 000 DH.

(Soit un total annuel de 130 000 DH)



### AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION :

Le résidant, peut après accord de l'établissement, exercer au sein des services et être en conséquence rémunéré pour assurer un autofinancement de sa formation.

- > Une demande d'inscription manuscrite, comportant les indications suivantes :
  - Nom et prénom, adresse du candidat et le numéro de GSM
  - Spécialité choisie, titres et diplômes universitaires et titres hospitaliers
- > Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine
- > Les relevés de notes de toutes les années d'études et des épreuves cliniques
- > Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers
- > Trois enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat
- > Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae
- Une autorisation de poursuite d'études délivrée par la tutelle pour les fonctionnaires

## MODALITES D'INSCRIPTION

### PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

N.B :L'inscription électronique est obligatoire.

L'inscription en ligne :

[www.cfc-centre.ma](http://www.cfc-centre.ma)

### CONDITIONS D'ACCES

La candidature au résidanat se limite aux postes fixés par la Faculté de Médecine Abulcasis et validés par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en médecine dentaire comptant un an d'exercice effectif en cette qualité.

### DOSSIER DU CANDIDAT

**Le dossier à remettre doit comporter :**

- > Une copie imprimée du formulaire de préinscription en ligne

## MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT

### Le concours de résidanat comporte 2 épreuves :

Une épreuve d'admissibilité comportant :

- > Une épreuve de titres.
- > Quatre épreuves écrites :
  - L'anatomie (Durée : 2 heures).
  - La biologie (Durée : 2 heures).
  - La pathologie médicale (Durée : 2 heures).
  - La pathologie chirurgicale (Durée : 2 heures).

Une épreuve d'admission comprenant 4 questions (Durée : 2 heures):

- > Une question d'urgence médicale.
- > Une question d'urgence chirurgicale.
- > Une conduite à tenir de spécialité médicale.
- > Une conduite à tenir de spécialité chirurgicale.

**N.B :** Seul les candidats déclarés admissibles, passeront les épreuves d'admission

## RESULTAT DU CONCOURS

Un classement des candidats sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission permettra de définir la spécialité par ordre de mérite.

## CONTACT

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent déposer leur dossier de candidature au niveau du Département de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « DFIR-UIASS ».

Contact1: +212(0)667771980

Contact2: +212(0)667772002

Email : [residanat@cfcm.ma](mailto:residanat@cfcm.ma)





UNIVERSITÉ INTERNATIONALE  
ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ  
جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة